



# Baromètre mensuel octobre 2014

[www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr)

## DONNÉES DÉPARTEMENTALES

### Bilan de l'accidentologie par mois (provisoire)

	ACCIDENTS CORPORELS		PERSONNES DÉCÉDÉES à 30 jours		PERSONNES BLESSEES		DONT PERSONNES BLESSEES HOSPITALISEES	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
JANVIER	53	44	3	3	64	59	18	19
FEVRIER	60	37	5	0	73	46	19	9
MARS	51	32	7	4	59	35	18	5
AVRIL	52	53	2	3	65	56	16	19
MAI	46	41	6	2	57	53	17	10
JUIN	51	67	1	5	62	83	23	23
JUILLET	57	79	3	6	76	89	28	38
AOUT	50	34	4	4	62	45	21	11
SEPTEMBRE	58	55	3	4	68	63	20	14
OCTOBRE	53	43	6	3	62	55	17	15
<b>CUMUL</b>	<b>531</b>	<b>485</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>648</b>	<b>584</b>	<b>197</b>	<b>163</b>

Sur les 10 premiers mois de l'année, on continue à observer à l'échelle départementale une tendance haussière par rapport à l'année 2013. On déplore ainsi à la fin du mois d'octobre 40 personnes décédées, soit 6 de plus qu'en 2013 à la même période.

Si l'été 2014 a été moins meurtrier avec 8 vies épargnées (11 décès de juin à septembre 2014 contre 19 décès de juin à septembre 2013), le mois d'octobre a vu 6 décès dans 5 accidents sur les routes de Meurthe-et-Moselle s'inscrivant dans la même tendance que le début d'année.

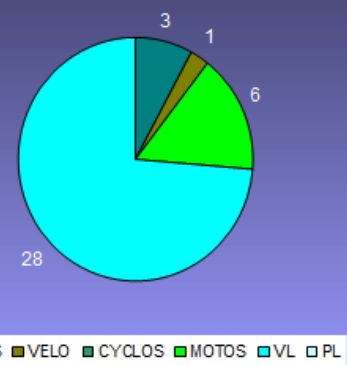
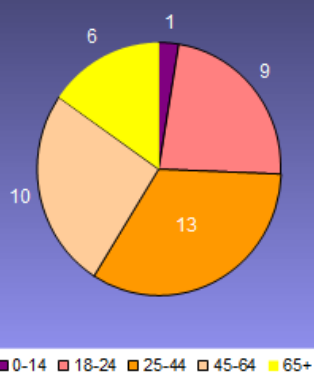
Le nombre d'accidents et de blessés est lui aussi à la hausse avec respectivement +9.5% et +11%.

L'automne avec ses conditions météorologiques délicates (brouillards, chaussées plus glissantes, jours plus courts...) doivent inciter l'ensemble des usagers de la route à la plus grande prudence et à éviter tout relâchement, notamment dans le port des éléments de sécurité (ceinture dans les VL en particulier).

Au regard de ce contexte, les nombreuses actions de prévention et de contrôles coordonnées avec les forces de l'ordre seront poursuivies avec la même intensité.

## Personnes décédées par âge et catégorie

	TRANCHES D'AGES						TOTAL 2014	TOTAL FIN OCT 2013	TOTAL 2013
	0/14	15/17	18/24	25/44	45/64	65 et plus			
PIETONS			1	1		1	3	1	3
VELO	1						1	1	1
CYCLOMOTEURS							0	2	2
MOTOS			2	2	2		6	9	10
VL			6	10	7	5	28	19	22
PL							0	2	2
AUTRES		1			1		2	0	0
<b>TOTAL 2014</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>40</b>		
<b>TOTAL FIN OCT 2013</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>4</b>		<b>34</b>	
<b>TOTAL 2013</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>5</b>			<b>40</b>



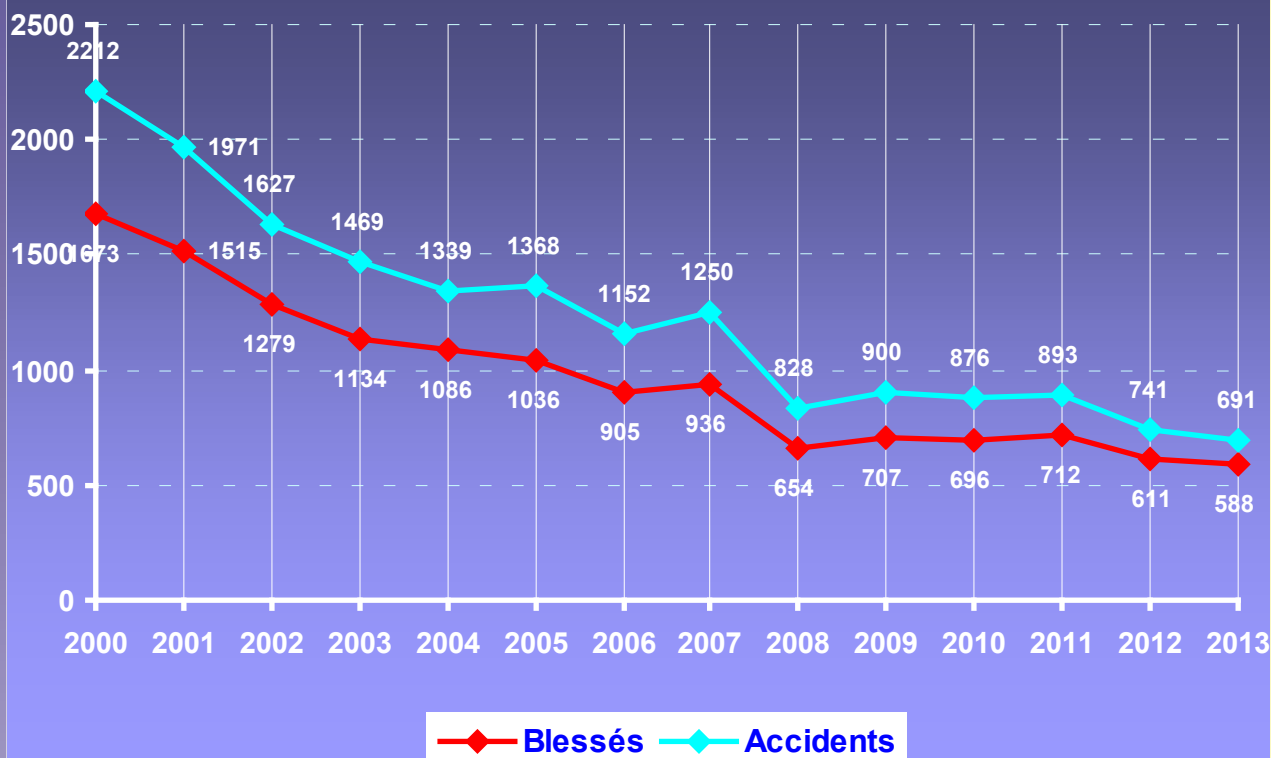
### Zoom sur la répartition des accidents mortels :

- 70% des accidents mortels se sont produits avec des VL et ont fait 28 personnes décédées sur 40.
- 15% des accidents mortels se sont produits avec des deux-roues motorisés et on fait 6 personnes décédées.
- 22.5% des accidents mortels ont touché la tranche d'âge 18/24 ans

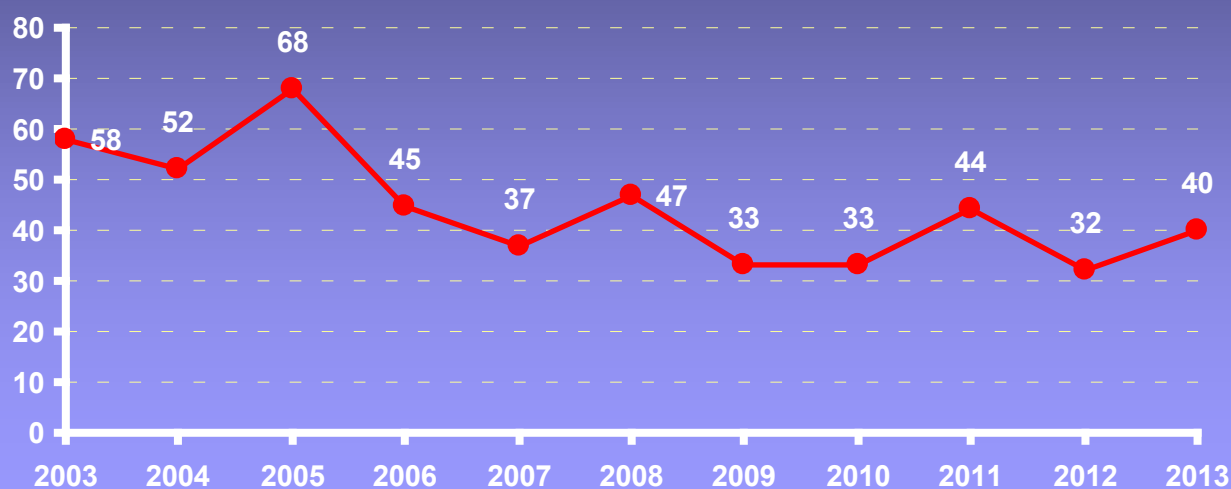
### Zoom sur les facteurs d'accidents :

- 41% des accidents sont dus aux facteurs alcool/stupéfiants
- 38% des accidents sont dus à la vitesse
- 15% des accidents sont dus à des fautes de conduite.

## EVOLUTION DES ACCIDENTS ET DES BLESSES



## EVOLUTION DES PERSONNES DECEDEES



## DONNÉES NATIONALES

	ACCIDENTS CORPORELS	PERSONNES DECEDEES à 30 jours	PERSONNES BLESSEES	PERSONNES BLESSEES HOSPITALISEES
Octobre 2014 provisoire	5 483	350	6 797	2 556
Octobre 2013 définitif	5 381	308	6 602	2 447
DIFFERENCE 2014/2013	102	42	195	109
EVOLUTION 2014/2013	1,9%	13,6%	3,0%	4,5%

- > Consulter le bilan 2013 de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR).

## DONNÉES RÉGIONALES

- > Consulter en ligne le baromètre de la lorraine

## ACTUALITÉS

### La conduite accompagnée désormais accessible dès l'âge de 15 ans



Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, a présenté avant l'été une refonte de l'examen du permis de conduire pour réduire les délais de passage de l'épreuve pratique, et le coût induit pour les jeunes et leurs familles. Dans le cadre de cette réforme, l'apprentissage anticipé de la conduite est accessible dès 15 ans à partir du 1er novembre 2014 contre 16 ans auparavant. Les jeunes conducteurs seront ainsi mieux formés, et la sécurité en sera renforcée : grâce à l'apprentissage anticipé de la conduite, l'accidentologie est diminuée de 27 % la première année du permis pour les 18-19 ans, et de 25 % pour les 20-21 ans. Plus d'expérience au volant, c'est également un meilleur taux de réussite au permis de conduire : 73,9 % de succès, contre 55,2 % par la voie traditionnelle.

Lire le communiqué de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur sur le site de la Sécurité Routière

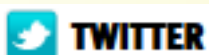
### Une actualité réglementaire riche en matière d'éducation routière : mode d'emploi



Début novembre, plusieurs dispositions concrètes ont été publiées au Journal officiel, traduisant une nouvelle avancée de la réforme du permis de conduire. Il s'agit principalement de mesures favorisant le développement de l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), de la refonte de la méthode d'attribution des places d'examen et de l'accès de la catégorie AM à 14 ans. La Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) a notamment diffusé en direction des organisations professionnelles une fiche récapitulant les principales évolutions réglementaires à retenir.

Télécharger la fiche mode d'emploi « Actualités réglementaires en matière d'éducation routière et de permis de conduire - Novembre 2014 » sur le site de la Sécurité Routière

> Retrouver toutes les informations nationales sur [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr) et sur



Direction départementale des territoires / Observatoire départemental de la sécurité routière  
Cité administrative - 45 rue Sainte Catherine - C.O. 60025  
54035 NANCY Cedex  
[ddt-ts-coordination-securite-routiere@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:ddt-ts-coordination-securite-routiere@meurthe-et-moselle.gouv.fr)